



BADGEAGE :

COURRIER REMIS A JEAN-PIERRE MENANTEAU LE 15 OCTOBRE

Bois-Colombes le vendredi 15 octobre 2010

*A l'attention de **Jean-Pierre Menanteau,**
Myriam Saunier,
Sylvie Chartier*

Mesdames, Monsieur,

Les salariés d'Aviva connaissent de difficiles conditions de transports pour les raisons que vous connaissez.

Il serait tout à fait anormal que les salariés se voient doublement pénalisés, d'abord par le temps perdu dans les transports, enregistré en débit sur leur compte horaire puis en fatigue supplémentaire. Le règlement de l'organisation du travail prévoit qu'en cas de grève la direction peut suspendre le badgeage, mesure déjà appliquée à plusieurs reprises, dernièrement à l'automne 2007.

Nous vous demandons de l'appliquer à nouveau pour ces jours de grève, à partir du 12 octobre et ce, jusqu'au retour à une situation normale et stable, ainsi que pour les journées du 7 et 23 septembre.

***Denis Mouchel, Stéphane Roth, Jacques Vandebussche**
Délégués syndicaux cgt-FO, UES d'Aviva France*

Motion votée par l'Assemblée du personnel d'Aviva France le 14 octobre, à l'appel de la CFTC, CGC, CGT, CGT-FO et Unsa d'Aviva France

27 mai, 15 juin, 24 juin, 7septembre, 23 septembre, 2 octobre, 12 octobre ...

Autant de journées de grèves, des millions de manifestants ! Le gouvernement reste sourd et fait voter le parlement, qui en l'espace de quelques heures voudrait anéantir notre droit à la retraite à 60 ans !

- C'est intolérable : nous nous y opposons !

Des grèves touchent aujourd'hui les entreprises de transport, de raffinage ; des régions entières sont aujourd'hui en grève reconductible. La jeunesse des lycées et des facultés se range du côté des grévistes, car elle comprend qu'elle sera en première ligne à payer cette contre réforme par le chômage et une retraite de misère.

C'est pourquoi nous nous déclarons solidaires de tous les salariés en grève jusqu'au retrait de cette contre réforme !

Toutes les confédérations et fédérations syndicales, attachées à la retraite par répartition, doivent prendre leur responsabilité, soutenir ces grèves et appeler à une grève nationale jusqu'au retrait du projet de loi. Il apparaît en effet clairement que seul cet appel unitaire pourra faire reculer ce gouvernement qui ne connaît que le langage de la force !

- Oui à la retraite à 60 ans à taux plein !

- Grève jusqu'au retrait de la loi !

RETRAITES :

MARDI 19 OCTOBRE, MANIFESTATION NATIONALE

POUR LE RETRAIT DU PROJET DE LOI !